

Caen, le 23 mars 2017

APPEL A PROJET ARS-CRSA DEMOCRATIE SANITAIRE

La démocratie sanitaire, qui vise à associer tous les acteurs du système de santé à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de santé, est un axe prioritaire de la politique de l'Agence régionale de santé de Normandie.

En lien avec la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) et ses instances, notamment la Commission Spécialisée des Droits des Usagers (CSDU) du système de santé, l'ARS de Normandie s'est notamment donné pour objectifs de :

- promouvoir et veiller au respect des droits des patients et des usagers ;
- développer l'information sur les grands enjeux du système de santé auprès des citoyens, dont les professionnels de santé et médicaux-sociaux, les élus et les usagers ;
- impliquer au plus près des territoires les citoyens et les acteurs concernés dans l'organisation et l'évolution du système de santé : cet axe passe notamment par l'animation et la coordination des instances de démocratie sanitaire, mais aussi par le développement du débat public et de la concertation entre les différents acteurs du système de santé.

L'ARS de Normandie et la CRSA sont convenues :

- d'organiser un appel à projets 2017 adressé à toutes les associations d'usagers agréées, ainsi qu'aux présidents de conseils territoriaux de santé, aux établissements de santé, aux établissements sociaux et médico-sociaux, aux maisons et pôles de santé et aux collectivités territoriales présents en région Normandie,
- de confier à la CSDU de la CRSA l'exploitation des projets déposés et d'émettre un avis en tenant compte des critères ci-après.

Objet de l'appel à projet

L'appel à projet a pour objet de financer des actions sur 2 champs :

1. Actions visant à contribuer à la formation des représentants des usagers. Ces formations pourront être organisées par le CISS (collectif inter associatif sur la santé), l'URAASS ou par d'autres associations d'usagers du système de santé œuvrant en région.
2. Actions visant à contribuer au processus de recueil de l'expression des attentes et des besoins des usagers et des citoyens (information, concertation entre les différents acteurs du système de santé, débats publics sur les grands enjeux de santé publique...).

Critères de sélection

La préférence sera donnée aux projets respectant les critères suivants :

- les projets doivent permettre la promotion des droits des usagers et faciliter leur participation,
- les projets doivent permettre l'appropriation par le grand public des grands enjeux de santé publique,
- les projets doivent si possible s'inscrire dans une dynamique de décloisonnement des secteurs sanitaire, médico-social, de la prévention et du social,
- une attention particulière sera apportée :
 - aux projets apportant une réelle nouveauté en matière de droits des usagers et au minimum apportant une nouvelle dimension aux actions antérieures,
 - aux projets visant un public et/ou un territoire fragile(s).

Modalités pratiques

Les projets doivent être adressés, conformément au dossier de demande ci-joint, **avant le 23 juin 2017**:

- soit par voie électronique à l'adresse suivante :
ars-normandie-democratie-sanitaire@ars.sante.fr
- soit par voie postale à l'adresse suivante :
ARS de Normandie – Mission Démocratie Sanitaire
Espace Claude Monet – 2 place Jean Nouzille
CS 55 035
14050 CAEN Cedex 4



Appel à projets Démocratie Sanitaire 2017

Intitulé du projet

Objectifs



1) Le porteur du projet

Coordonnées de la structure/association

Nom

Adresse

Type de structure

Pour les associations : date de création et lieu du dépôt des statuts

Agrément

national

régional

Date d'obtention de l'agrément

Coordonnées du contact

Nom / Prénom

Fonction

Téléphone(s)

1)

2)

Courriel



2) Le contexte du projet

L'origine

Quels sont les éléments qui ont fait émerger l'idée de ce projet ? S'agit-il de réaliser une action nouvelle, d'étendre ou élargir une action déjà engagée, ou bien de renouveler une action réalisée lors d'exercices précédents ?...

La finalité

Quelle est la finalité du projet ? Quelles sont les améliorations attendues ? Pour qui est-il destiné ? Quels sont les usagers / citoyens ciblés, le nombre attendu par action?...

La description du dispositif

Les acteurs

Qui est le responsable du projet ? Qui participera ? Quels sont les intervenants pressentis, les partenaires à mobiliser ? ...

3) La réalisation

La mise en œuvre

Le calendrier

Calendrier du projet, de la réflexion à la décision de mise en œuvre et de réalisation effective, ...

Moyens / Réalisation pratique

Moyens humains / L'équipe projet

Quelle est l'équipe projet : composition, qualification, expérience de chaque membre, ... ?

Moyens matériels

Budget prévisionnel du projet

Recettes/dépenses. Vous indiquerez clairement les co-financeurs et le financement demandé sur l'enveloppe FIR.

La communication

Quelle valorisation du projet prévoyez-vous ? Sous quelle forme ?

4) Suivi et évaluation

Suivi et accompagnement

Evaluation

5) Pièces complémentaires

Si vous désirez ajouter un fichier à votre dossier, joignez-le lors de votre envoi, par email ou par courrier.

Dépôt des dossiers

Les projets peuvent être adressés entre le 23 mars 2017 et le 23 juin 2017

- De préférence par voie électronique : ars-normandie-democratie-sanitaire@ars.sante.fr
- Ou par courrier :

ARS de Normandie
Mission Démocratie Sanitaire
Espace Claude Monet – 2 place Jean Nouzille
CS 55 035
14050 CAEN Cedex 4

Pour toutes demandes éventuelles de renseignements préalables à la candidature, vous pouvez poser vos questions par message à cette même adresse mail.